

Comptabilité

Fiscalité

Social

Conseil



Juridique

Caroline ALIAS
EXPERTISE COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SASU A P N

2 rue DES MOINES
77140 NEMOURS
Tél. 0164298581
Siret : 52777097800015

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	5 691,36	5 691,36		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 569,00	7 569,00		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 034,03	37 034,03		
Installations techniques, matériel et outillage	38 910,92	38 910,92		
Autres immobilisations corporelles	78 071,35	76 633,95	1 437,40	1 961,16
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	409,60		409,60	409,60
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 068,00		23 068,00	23 068,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	190 754,26	165 839,26	24 915,00	25 438,76
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	157 367,24		157 367,24	240 047,21
Créances				
Clients et comptes rattachés	157 185,67	1 443,66	155 742,01	158 110,72
Fournisseurs débiteurs	78 310,31		78 310,31	82 525,78
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	17 407,00		17 407,00	17 407,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 340,06		7 340,06	3 935,00
Autres créances	14 734,21		14 734,21	2 000,00
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 288,07		35 288,07	124 703,25
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	467 632,56	1 443,66	466 188,90	628 728,96
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	658 386,82	167 282,92	491 103,90	654 167,72

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	36 100,00	36 100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	5 890,00	5 890,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 211,56	-18 623,82
Résultat de l'exercice	17 917,04	16 412,26
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	57 695,48	39 778,44
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	52 268,01	108 717,01
Découverts et concours bancaires	15 979,21	66 473,20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	68 247,22	175 190,21
Emprunts et dettes financières diverses	83,53	109,03
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	143,84	80,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 285,55	320 352,50
Personnel	19 175,28	36 276,10
Organismes sociaux	41 148,70	37 878,28
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	25 964,73	34 083,04
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	939,05	2 413,50
Dettes fiscales et sociales	87 227,76	110 650,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 420,52	8 006,62
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	433 408,42	614 389,28
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	491 103,90	654 167,72



A P N

SASU au capital de 36 100 euros,
immatriculée au RCS de MELUN sous le numéro 527 770 978,
dont le siège social est situé : 2 RUE DES MOINES 77140 NEMOURS

**TEXTE DE LA DÉCISION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 17 917,04 euros.

L'associé unique décide tout d'abord d'apurer l'intégralité des pertes antérieures inscrites au compte « report à nouveau », soit - 2 211,56 euros.

Après apurement, le reliquat de résultat disponible ressort à 15 705,48 euros.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 15 705,48 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « report à nouveau » présentera un solde créditeur de 15 705,48 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Le Président

Zone de signature



Certifié conforme